



Marennes HIERS-BROUAGE & OUIS

MAGAZINE D'INFORMATION DE LA COMMUNE NOUVELLE - N° 25 - JUIN 2021



Vers **une zone de circulation apaisée**
en centre-ville

Élections des 20 et 27 juin:
modifications des bureaux de vote

Le centre de vaccination plébiscité

Le grand âge en lumière



Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle et Jean-Marie Petit, maire de la commune déléguée de Hiers-Brouage, ont accueilli les représentants de l'État, les parlementaires, les représentants du conseil départemental, de la communauté de communes du Bassin de Marennes et du syndicat mixte des ports de la Seudre, le 7 mai dernier à l'occasion de la visite de fin de chantier de remplacement des portes du port de plaisance

Chères habitantes et chers habitants de Marennes-Hiers-Brouage,
ESPOIR et PRUDENCE.

Ce sont les maîtres mots qui vont prédominer dans les prochains mois.

ESPOIR tout d'abord. Empreint d'optimisme, l'espoir est bien là. Nous en mesurons peu à peu tout le sens grâce aux manifestations qui peuvent être à nouveau envisagées et au déploiement de la vaccination qui s'amplifie, nous éloignant des formes graves de la maladie. C'est ainsi que raisonnablement et prudemment, nous proposerons pour cet été, des animations culturelles qui sont pour l'heure en cours d'organisation pour respecter les mesures sanitaires. Nous nous faisons une joie de pouvoir retravailler avec les producteurs et les artistes et d'agencer une programmation culturelle qui nous manquait tant depuis plus d'un an.

PRUDENCE ensuite. Le virus est toujours là, avec son lot d'inconnues scientifiques et de questions sans réponse. Beaucoup restent encore à découvrir avec les mutations possibles du virus et des variants qui voient le jour au fil des mois. C'est pourquoi, même s'il est maintenant prouvé que les aérosols en milieu fermés sont les plus pro-

pices aux transmissions de la COVID-19, la prudence doit rester de mise cet été encore. Restons respectueux des gestes barrière à l'extérieur, faisons-nous tester dès les premiers symptômes ou en situation de cas contact, isolons-nous si nous sommes porteurs du virus. C'est en se responsabilisant que nous éviterons une reprise des contaminations en attendant l'immunité collective.

Vous êtes nombreux à me témoigner votre satisfaction sur l'organisation du centre de vaccination et vos messages me touchent particulièrement. La commune a su faire preuve d'une grande réactivité dès le début de janvier pour permettre à la population du Bassin de Marennes de se faire vacciner près de son domicile. Vos réactions positives nous montrent que nous avons eu raison de proposer ce service de santé publique dont pourra bénéficier bientôt l'ensemble de la population.

Je vous laisse parcourir les pages de ce numéro de juin dont la photo de couverture nous entraîne vers les beaux jours de l'été.

Votre maire,
Claude Balloteau

sommaire

Actualités

Élections des 20 et 27 juin :
modifications des bureaux de vote . . p.3

Vers une zone de circulation
apaisée en centre-ville p.4 et 5

Santé

Le centre de vaccination plébiscité . . p.6

Vivre ensemble

J'aime mon chat, je l'identifie p.6

Vie culturelle

La Cayenne accueille l'exposition
Ostréiculture[s] p.7

Commerces

Local à louer, affaire à saisir p.7

Clin d'œil sur notre marais p.8 et 9

Tribunes libres p.10

L'actu de la médiathèque p.11

Concert

Et BIM! p.11

Solidarité

Le grand âge en lumière. p.12

MARENNES HIERS-BROUAGE - INFOS

Directrice de publication : Claude Balloteau

Rédaction : service communication, Géraldine Maigrot

Crédits photo : Page de couverture, pages 8 et 9 du Hiers Images Club avec nos remerciements, Ville de Marennes-Hiers-Brouage, Didier Carluccio page 12

Distribué par ADCR Services - Agence: SEVcommunication

Impression : Imprimerie Rochelaise

Tirage : 3700 exemplaires sur papier recyclé

Dépôt légal : ISSN2727-9049

Retrouvez toute l'actu sur
le site Internet de la ville:

marennes.fr

#MarennesHB

Téléchargez l'appli mobile
Marennes app



Élections des 20 et 27 juin : modifications des bureaux de vote

Les élections départementales et régionales auront bien lieu, mais une semaine plus tard que prévu : les 20 et 27 juin. Pour tenir compte des mesures spécifiques à ces élections en raison de la crise sanitaire et du double scrutin, les lieux de deux bureaux de vote à Marennes sont modifiés.

Les habitudes seront quelque peu perturbées pour ces élections et c'est un scrutin un peu particulier qui se déroulera fin juin : il s'agira de glisser un bulletin de vote dans deux urnes respectivement dédiées aux départementales et aux régionales. Surtout, si vous êtes concernés, il faudra vous rendre dans un bureau de vote, déplacé pour l'occasion. Un courrier a été envoyé aux électeurs de Marennes inscrits sur les listes électorales et concernés pour les informer de ces changements. Néanmoins, rappelons que le bureau n° 2 de la médiathèque est déplacé dans une salle du centre d'animation et de loisirs ; le bureau n° 3 de la mairie est déplacé dans le hall d'entrée du dojo. Quant au bureau n° 1, il reste au centre d'animation et de loisirs. Il est demandé à chaque électeur, de se rendre dans son bureau de vote, masqué et muni d'un stylo par mesure d'hygiène. Trois électeurs maximum en plus des membres du bureau seront admis simultanément. Le centre de vaccination sera donc fermé les vendredis 18 et 25 juin et les lun-



Les bureaux de vote 2 et 3 seront exceptionnellement déplacés pour ces deux scrutins

dis 21 et 28 juin. Les changements de bureaux de vote sont exceptionnels et ne valent que pour ces deux dimanches de scrutins.

Je me rends dans mon bureau de vote de 8h00 à 18h00 (sans interruption) avec une carte d'identité obligatoire, un stylo et masqué(e).

- **Bureau de vote n° 1,**
centre d'animation et de loisirs ➔ au centre d'animation et de loisirs (pas de changement)
- **Bureau de vote n°2**
médiathèque ➔ **déplacé** au centre d'animation et de loisirs, petite salle (rue Jean Moulin)
- **Bureau de vote n°3**
mairie ➔ **déplacé** au dojo (rue des Droits de l'Homme)
- **Bureau de vote n° 4**
Hiers ➔ maison des associations (pas de changement)
- **Bureau de vote n° 5**
Brouage ➔ salle du jeu de paume (pas de changement)

NOUVEAU : "MAPROCURATION" EN LIGNE

Si la procuration papier est toujours possible pour les électeurs qui ne peuvent ou ne souhaitent pas utiliser la voix numérique, un nouveau dispositif est possible : la télé-procédure « *Maprocuration* ». Vous pouvez ainsi obtenir votre procuration en 4 étapes :

1/ faites la demande de procuration en ligne sur maprocuration.fr et conservez le numéro de référence du dossier

2/ rendez-vous à la gendarmerie pour valider votre procuration, avec votre numéro de référence et votre pièce d'identité

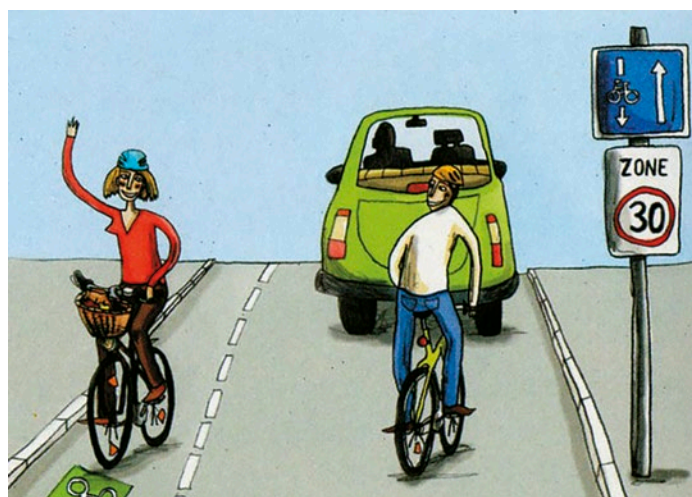
3/ recevez la confirmation de votre procuration par courriel

4/ prévenez la personne à qui vous donnez procuration qui pourra se rendre dans votre bureau de vote pour voter à votre place

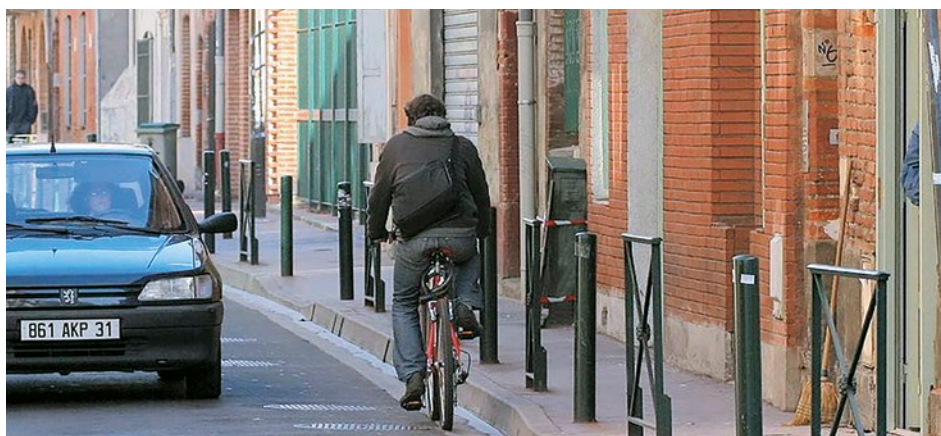
Vers une zone de circulation apaisée en centre-ville

C'est un constat : dans la plupart des communes, petites ou grandes, la voiture n'occupe plus la place centrale et des aménagements urbains voient le jour pour que tous les modes de transports puissent cohabiter en sécurité. Partout en Europe, en France, des villes 30, des zones 30 voient le jour et plus proche de nous, Rochefort, La Tremblade, Saujon, La Rochelle, Royan ont déjà opté pour des zones de circulation apaisées.

C'est un projet qui est en cours de réflexion : la mise en place d'une zone 30 dans le centre-ville de Marennes. « Nous travaillons à ce projet, car nous avons la volonté de faire cohabiter les voitures, les vélos et les piétons de manière conviviale », explique Claude Balloteau, maire. « L'objectif est que tous les moyens de déplacement circulent sereinement, en se respectant. Dans les zones où l'on circule à 30 km/h, personne n'est roi : ni les cyclistes, ni les automobilistes, ni les piétons. Tous les usagers se partagent paisiblement l'espace public. D'ailleurs, une ville à 30, c'est le partage de l'espace pour que piétons, cyclistes, enfants, personnes âgées ou à mobilité réduite, se déplacent en toute sérénité. C'est une volonté politique forte d'inciter les habitants à utiliser les mobilités douces, respectueuses de l'environnement et d'améliorer la sécurité routière en centre-ville. Quand on se croise, on se sourit, on se recon-



Une zone 30 en centre-ville est en cours de réflexion



Circulation des vélos dans les deux sens

naît, on se dit bonjour ». Françoise Lucas, adjointe en charge de ce projet réunit depuis plusieurs semaines tous les acteurs concernés pour évaluer les contraintes techniques et définir le périmètre exact de la zone 30.

« Nous travaillons à ce projet, car nous avons la volonté de faire cohabiter les voitures, les vélos et les piétons de manière conviviale. »

Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle



À 30 km/h, le champ visuel est élargi

Des aménagements seront ensuite réalisés sur les grands axes d'entrée et de sortie de la zone 30 afin que ces entrées soient bien visibles, ainsi que sur certaines voies transversales pour inciter les automobilistes à plus de prudence, à plus de respect des autres usagers. La création de la zone 30 sera accompagnée d'une information claire et précise au fil du temps pour que tous les usagers puissent s'approprier ces nouvelles habitudes. Côté signalétique, ce sont surtout des marquages au sol qui seront apposés aux endroits opportuns, ainsi que des panneaux d'entrée et de sortie de la zone 30 pour que personne ne soit pris au dépourvu.



Exemple de double-sens cyclable

LA ZONE 30 À MARENNES

À Marennes, il existe déjà une zone de rencontre (20 km/h) autour du marché (rue Dubois-Meynardie, rue Le Terme, une partie de la rue Albert 1^{er}). Autour de cette zone, il faut davantage encourager les mobilités douces.

Dans cette future zone 30 :

- La vitesse sera limitée à 30 km/h
- La plupart des carrefours deviendront des priorités à droite, sauf quelques rares carrefours difficiles
- Les entrées de la zone 30 seront bien annoncées par des panneaux, mais aussi par des marquages au sol
- Dans la zone 30, les marquages au sol rappelleront à chaque utilisateur qu'il partage la route avec d'autres types d'utilisateurs,
- Dans les rues à sens unique pour les voitures, les cyclistes auront partout le droit d'être en double-sens, en restant bien dans leurs couloirs, et des petits pictogrammes 'vélo' au sol le leur rappelleront. Certaines rues ou sections de rues seront interdites au double-sens cyclable compte tenu de leur configuration
- Les piétons seront prioritaires pour traverser même s'ils ne sont pas sur un passage pour piétons.

La création de la zone 30 s'accompagnera de stationnements vélos plus importants dans le centre-ville, ainsi qu'à Marennes plage.

La zone 30, de nombreux bénéfices !

- **Moins de distances :** les distances sont raccourcies pour les piétons qui peuvent traverser dans de bonnes conditions de sécurité tout au long de la largeur de la chaussée. Les vélos circulent à double sens sauf lorsque le panneau « sauf vélo » est apposé
- **Moins d'à-coups :** la priorité est toujours à droite, ce qui limite, le plus souvent, les à-coups de circulation
- **Moins de bruit :** le bruit est divisé par 2 par rapport à 50 km / heure
- **Moins de danger :** le risque de décès d'un piéton ou d'un cycliste est divisé par 8 par rapport à 50 km / heure. En cas d'accident avec un piéton, la probabilité de décès est de 100 % si le véhicule roule à 70 km/h, 80 % à 50 km/h et tombe à 10 % à 30 km/h. Les trottoirs seront réservés aux piétons : finis les vélos qui utilisent ces espaces pour remonter une rue à contresens
- **Moins de problèmes de stationnement :** en vélo ou à pied, on trouve toujours une place !
- **Moins de pollution :** la zone 30 encourage des modes plus favorables à l'environnement et donc des modes moins polluants
- **Moins de stress :** les riverains subissent moins de nuisances sonores ; les piétons se sentent plus en sécurité ; les cyclistes sont moins stressés par le trafic, et les automobilistes circulent de manière plus fluide

Le centre de vaccination plébiscité

Le rythme de la vaccination s'accélère depuis la mi-avril. Le centre de vaccination est ouvert 5 jours sur 7 pour utiliser toutes les quantités de Pfizer et de Moderna qui sont livrées. Une cadence qui permet ainsi de rattraper le retard lié à la pénurie des doses en février et mars.

Les témoignages des personnes qui ont bénéficié de la logistique mise en place au centre d'animation et de loisirs pour déployer la vaccination sont tous unanimes : « une très bonne organisation », « le personnel soignant est très prévenant et accueillant », « c'est une chance de pouvoir se faire vacciner près de chez soi », « c'est un soulagement d'avoir été vacciné à Marennes ». « Les remerciements sont tout aussi nombreux ! Force est de constater que les bénéficiaires sont très satisfaits du service que nous avons mis en place », reconnaît Claude Balloteau, maire. « Je suis très souvent directement interpellée par des habitants qui remercient vivement la ville d'avoir proposé ce dispositif proche de leur domicile. Ceci conforte notre décision prise début janvier de créer ce centre de vaccination qui prend toute sa part dans la campagne nationale et qui va continuer de le faire pour vacciner le plus grand nombre de personnes. C'est à ce prix que nous pourrions espérer un retour à la vie aussi normale que possible. Ce n'est donc pas moi qu'il faut remercier, mais bien tous les professionnels de la santé et les bénévoles qui donnent de leur temps personnel pour relever le défi. Sans eux, rien n'aurait été réalisable ». Depuis le 21 janvier et jusqu'au 18 mai, 6 549 personnes ont été vaccinées. 3 619 ont reçu une dose et



La vaccination est ouverte aux personnes de plus de 50 ans depuis le 10 mai dernier

2 930 sont complètement vaccinés. Entre 700 et 800 doses par semaines sont livrées au centre de vaccination, ce qui permet d'ouvrir autant de créneaux. Rappelons que le numéro de téléphone pour prendre rendez-vous a changé : composez le 05 86 57 00 29 du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h00.

Le centre de vaccination sera exceptionnellement fermé les vendredis 18 et 25 juin et les lundis 21 et 28 juin pour les élections des 20 et 27 juin

Vivre ensemble



Pucer son chat est une obligation

J'aime mon chat, je l'identifie

Désormais, les chats nés après le 1^{er} janvier 2012 doivent être obligatoirement identifiés par puce électronique. Une obligation qui peut permettre à son maître de le retrouver en cas de perte.

L'identification des chats est obligatoire depuis 2012. Mais selon les données de 2018 du ministère de l'Agriculture, près de 7 millions de félins, soit un sur deux, n'est pas identifié. Afin de retrouver son chat perdu, mais aussi de lutter contre les abandons, l'identification est obligatoire. Si un chat est pucé, il sera possible de retrouver son maître. Une amende de 135 € punit désormais les propriétaires de chats qui ne sont pas identifiés. En ces temps de départ en vacances, un rappel à la réglementation n'est pas superflu.

La Cayenne accueille l'exposition Ostréiculture[s]

La Ville de Marennes accueille au port de La Cayenne une exposition de photographies de Benjamin Caillaud, sur l'ostréiculture, proposée par le Comité Régional de la Conchyliculture Charente-Maritime. Un événement en plein air, adapté à la situation sanitaire et visible du 1^{er} juin au 31 juillet.

Sur le littoral atlantique, l'activité ostréicole est un marqueur identitaire fort du bassin de Marennes-Oléron. Pour la réalisation de ce travail photographique, Benjamin Caillaud a suivi les professionnels au jour le jour, dans leur environnement quotidien. *« Que l'exploitation qui m'accueille soit artisanale ou qu'elle fasse davantage appel à la mécanisation, j'ai cherché à mettre en évidence ce qui caractérise ses différents acteurs: des corps confrontés à un effort physique constant, l'importance du « matériel » dans les pratiques et les représentations, la vigoureuse implication dans chaque tâche »,* précise le photographe. *« Je me suis interrogé sur les individus dans leur environnement de travail, les gestes et l'usage du matériel, la compréhension du respect des équilibres environnementaux, l'intégration de l'activité à un territoire ainsi qu'à une filière de production et à une économie ouverte ».* Cette exposition reflète bien la philosophie de ce docteur en histoire : un travail autour de deux axes majeurs, les paysages et les ressources des littoraux. Il en découle un exercice photographique de style documentaire qui se veut résolument à hauteur d'homme et sensible à l'ordinaire. Benjamin Caillaud s'inscrit ainsi dans une identité territoriale forte et évite le pittoresque. Il convoque dans son travail la mémoire des lieux et de leurs usages. *« Ostréiculture[s] »* se pré-



La Cayenne, site naturel pour accueillir l'exposition « Ostréiculture[s] »

sente sur des panneaux photographiques rigides de grande taille au port de La Cayenne, rive droite de l'estuaire de la Seudre. Une invitation à suivre en images, les ostréiculteurs qui partent en mer rejoindre leurs parcs à huîtres depuis le port de La Cayenne.

Les photographies sont accessibles à tous librement, en permanence et tous les jours. Accès gratuit. Cette action est proposée par le Comité Régional de la Conchyliculture Charente-Maritime et cofinancée par le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP) et par la région Nouvelle-Aquitaine. Elle s'expose à Marennes avec le soutien du Syndicat mixte des ports de l'estuaire de la Seudre et de la Ville de Marennes

commerces

Local à louer, affaire à saisir

Un centre-ville dynamique avec des commerces attractifs, voilà l'objectif sans cesse poursuivi par la ville. Pour lutter contre les locaux commerciaux vacants, elle propose une location à prix très attractifs à des porteurs de projets. Avis aux intéressés!

Il s'agit de la même opération que pour l'installation de l'épicerie « *Un monde en vrac* ». La ville se porte locataire du local qui



Le local en sous-location est situé au 26, rue Dubois Meynardie

abritait Vogue Radio, face au marché, au cœur de ville et le propose à la location à un prix très attractif. C'est un local de 75 m², idéalement situé qui peut accueillir des métiers de bouche, un magasin de chaussures, un pâtissier, un salon de thé... ou tout autre projet qui n'existe pas à Marennes et dont l'offre commerciale apportera un intérêt pour les habitants. Si vous êtes entrepreneur et que cette location vous intéresse, faites-vous connaître! Votre proposition nous intéresse et sera examinée avec attention.

Contact et renseignements auprès de Patrick Baudry: centralite@bassin-de-marennes.com / 06 26 48 50 67 / 05 46 25 38 49

Zoom sur les échasses blanches et le prunellier

Le Hiers-Brouage Images Club poursuit son immersion dans le marais et nous fait rencontrer ce mois, échasses blanches et prunelliers en fleurs.

Les échasses blanches, aux longues pattes rouges

L'échasse est un oiseau des marais et des côtes basses, où la profondeur d'eau est faible. On la trouve très souvent en compagnie de l'avocette. Elle niche en colonie de quelques dizaines de couples où elle est particulièrement bruyante.

L'échasse mesure entre 35 et 40 cm, pour une envergure de 67 à 83 cm. Le bec a une longueur de 6,5 cm et les pattes entre 14 et 17 cm.

C'est un limicole très fin et mince. La tête est blanche pour la femelle, calotte et nuque noires chez le mâle. Bec noir, dos et manteau noirs et tout le reste du corps est blanc. Juchée sur ses pattes rouges et interminables, elle pèse environ deux cents grammes.

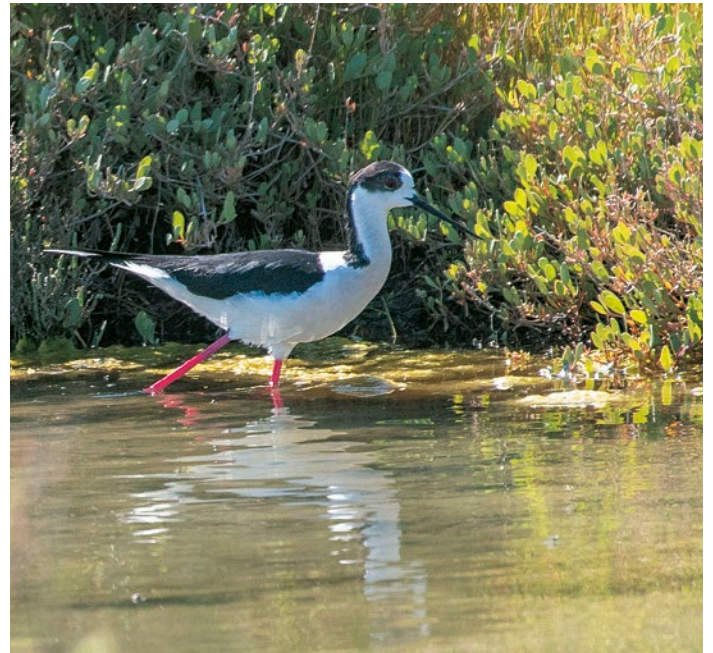
Vous ne pouvez pas vous tromper! Les flexions répétées de ses pattes démesurées décomposent sa démarche en courbette et pleine de grâce, c'est l'élégante de nos marais.

Mais pourquoi ces grandes pattes? Pour explorer les eaux et chasser à vue des proies aquatiques, mais aussi pour traquer les insectes dans les hautes herbes là où aucun autre oiseau ne peut se déplacer, un avantage compétitif pour se nourrir.

L'allure en vol est très caractéristique, avec le cou et les pattes étendus, et les ailes triangulaires, pointues et noires.



Cette espèce migratrice hiverne habituellement en Afrique de l'Ouest tropicale. Elle arrive au printemps entre mars et avril, et repart en automne, entre août et novembre. Elle niche en grand nombre en Espagne, et régulièrement, mais pour des effectifs moindres (jusqu'à 5 000 couples) en France et en Belgique. En France, les sites de nidification sont d'abord la Camargue et les côtes languedociennes pour plus de 10% de la population nicheuse, mais également les Dombes, la Brenne, la côte Atlantique, la Bretagne, la Baie



de Somme, le Pas de Calais, le Nord. De plus en plus d'individus hivernent en France.

C'est une espèce protégée.

LE SAVIEZ-VOUS?

Pourquoi les échassiers sont-ils souvent sur une patte?

Les scientifiques ont longtemps cru que les échassiers dormaient sur une patte pour se réchauffer. Car de longues pattes toutes nues, ça refroidit vite. Mais d'après les dernières découvertes, les échassiers dorment sur une patte pour être plus stables! Étonnant, non?

Cette position ne demande aucun effort musculaire particulier. Le corps bascule un peu en avant, la position se bloque, et c'est parti pour une longue nuit de sommeil!



En fleur: le prunellier

L'Épine noire, Prunellier est un arbuste de la famille des Rosaceae.

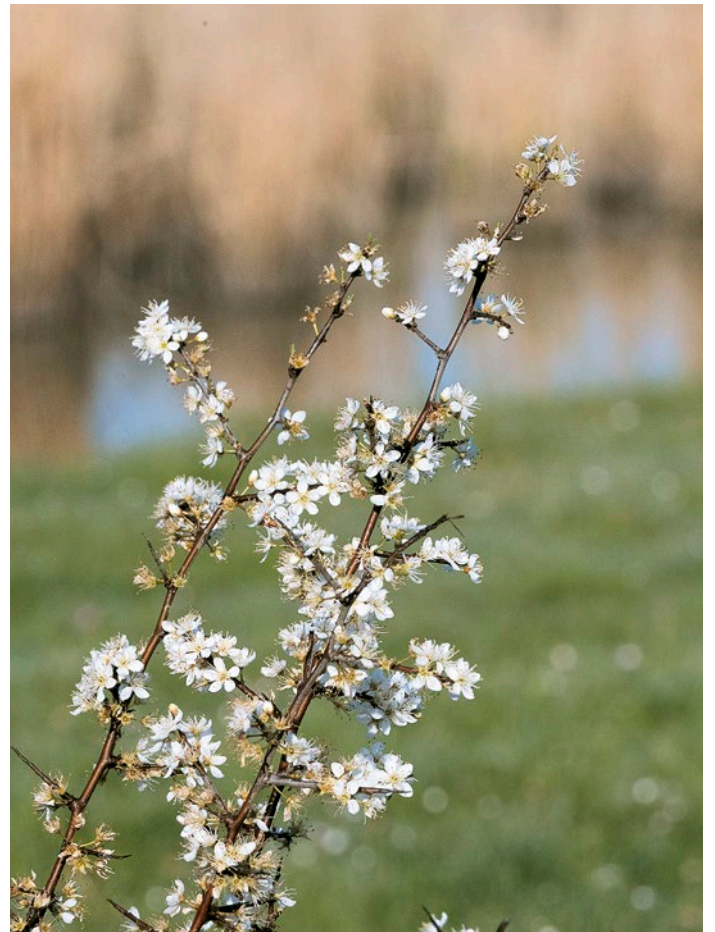
En raison de son caractère épineux et d'une forte tendance à drageonner, il est très utilisé pour former des haies infranchissables pour le bétail. Comme l'aubépine, il peut former une haie ou un taillis inextricable en quelques années.



Ses fruits étant appréciés des oiseaux qui disséminent ses graines, il est une espèce envahissante des friches et de certaines pâtures. C'est une espèce pionnière de pleine lumière qui tolère mal la concurrence.

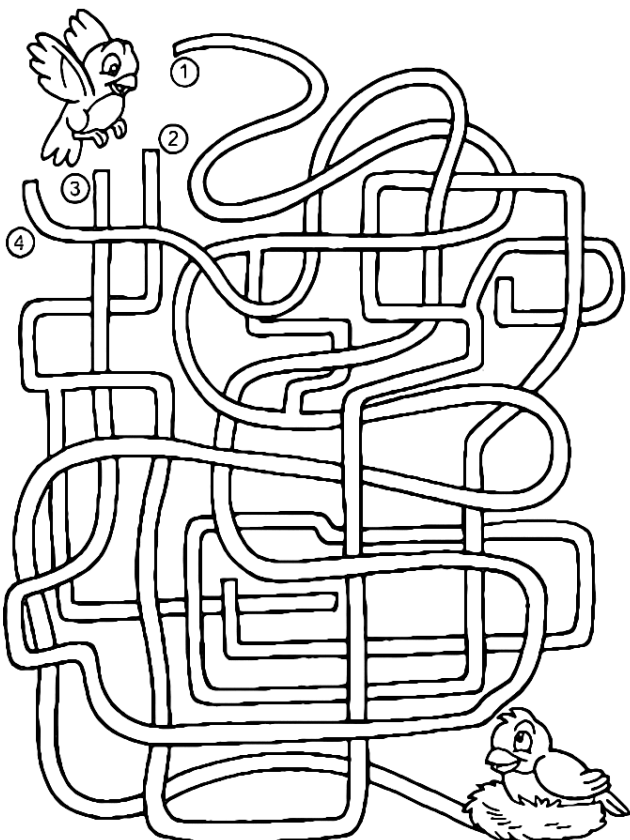
Le prunellier est un des constituants naturels des haies, car les bovins et ovins n'apprécient pas ses fruits et restent à bonne distance de ses épines.

Ses prunelles sont comestibles blettes et peuvent être utilisées pour obtenir une liqueur réputée (comme le patxaran ou la veine d'épine noire) et pour l'élaboration d'eau-de-vie. La confiture de prunelles était très souvent confectionnée autrefois dans les régions au climat rude, elle est encore utilisée en cuisine dans l'élaboration des recettes à base de vin rouge, bourguignons, civets, etc. Afin de diminuer l'astringence du fruit, il faut le cueillir après les premières gelées et pour éviter que les oiseaux ne mangent la majorité de la récolte, il est possible de cueillir les drupes avant les gelées, et de les passer au congélateur.



Le coin des enfants

Un seul chemin mène au nid de l'oiseau. Lequel ?



Son bois est très dur, il était utilisé comme bois d'œuvre, en marqueterie, pour des jouets et pour la confection des cannes appelées bâtons d'épines. En Irlande des cannes traditionnelles nommées shillelagh sont un élément du folklore celtique.

Les fleurs de prunellier décorent au printemps les salades et les desserts. Elles peuvent aussi servir à parfumer des crèmes, auxquelles elles communiquent leur petit goût d'amande amère.

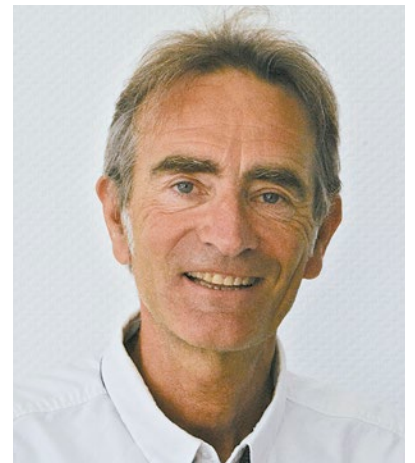
Expression du groupe de la majorité municipale

Marennes-Hiers-Brouage c'est vous

De nombreux aménagements de voirie pour Marennes-Hiers-Brouage

Malgré une année compliquée en raison de la crise sanitaire et des contraintes qui en découlent, nous avons pu initier des études de perspectives avec le Département et les conseillers départementaux du canton de Marennes. Grâce à cette collaboration constructive et une volonté commune de doter la ville d'équipements adaptés, plusieurs aménagements ont pu être réalisés et d'autres se concrétiseront dans les mois à venir. Après les travaux de voirie et de mise en sécurité de la traversée de Hiers pour un montant de 159 000 €, c'est l'aménagement de la rue du Maréchal Foch et la sécurisation du carrefour de l'école maternelle qui sera entrepris. Dès l'automne prochain, des travaux sur les réseaux, de gaz, d'eau et d'assainissement débiteront. Cette opération de 450 000 € est fondamentale car elle permettra en 2022, d'améliorer l'accès au centre-ville et d'assurer la sécurité de nos enfants. Dans le même sens, fluidité et sécurité ont été les objectifs recherchés lorsqu'il a été question du projet d'amé-

nagement du giratoire de la rue du Docteur Roux. Ces travaux d'un montant d'1,2 million d'euros seront la garantie d'une circulation plus fluide et plus sécurisée sur cet axe très emprunté et surtout accidentogène. À proximité de La Marquina, le futur rond-point permettra également une meilleure connexion à ce nouveau quartier en cours de construction. Enfin, le syndicat de voirie interviendra dans les prochains mois pour la réfection de l'entrée de Nodes, de la rue de la Loutre et du Canada à Hiers. La ville s'est dotée d'un budget prévisionnel de 985 900 € d'euros en 2021 dédiés à la réalisation de travaux de voirie. Cette



volonté d'investissement traduit l'ambition de la Municipalité d'améliorer le quotidien des habitants. C'est ainsi que dès le mois de septembre, les travaux d'aménagement et de plantation des espaces publics de la première tranche de la rue des Aigrettes d'un montant de 250 000 € débiteront. Cette opération s'inscrit dans un programme de travaux plus larges, que nous ne manquerons pas de vous détailler prochainement.

*Pour le groupe de la majorité municipale,
Philippe Moinet, premier adjoint
de la commune nouvelle*



L'aménagement de la rue des Aigrette débutera en septembre prochain

Claude Balloteau, maire de la commune nouvelle, reçoit les administrés le mercredi à partir de 17h00, sur rendez-vous au 05 46 85 25 55.

Expression du groupe d'opposition *Une nouvelle dynamique pour Marennes-Hiers-Brouage*



Les élections départementales se précisent, Stéphanie Moumon et moi-même sommes candidats à cette élection qui se déroulera le 20 juin prochain. Elle est importante pour défendre les intérêts des habitants du canton et les représenter au sein du département. Face à nous, Mickaël Vallet s'est positionné en candidat dont le seul but est de « *battre le Rassemblement National* » a-t-il annoncé dans la presse. Ses déclarations en disent long sur son intention de faire, comme à son habitude de la politique politicienne, privilégiant ainsi sa carrière politique au détriment des intérêts de ses concitoyens.

Nous serons quant à nous présents pour défendre les entreprises, les chasseurs, les pêcheurs, ostréiculteurs, agriculteurs et tous les administrés du canton au sein du département.

Je vous invite à consulter ma page Facebook : « *Rassemblement pour Marennes-Hiers-Brouage* » pour vous tenir informé des détails de notre campagne. Nous sommes et resterons à votre écoute.

*Le président du groupe d'opposition,
Richard GUERIT*

La médiathèque présente les derniers rendez-vous avant la saison estivale. Espérons qu'à la rentrée, les bibliothécaires pourront à nouveau proposer une programmation riche et dense, comme on les aime!

Séances BBLecteurs

Samedi 12 juin à 11h00

Lecture d'albums, d'imagiers et de comptines pour les enfants de 0 à 3 ans.

Ouvert à tous, sur réservation (05 46 85 72 98 ou mediatheque.jeunesse@marennes.fr)

(Assistants maternelles, parents, grands-parents, tontons, tatas, etc.)

Spectacle petite-enfance « La maison enchantée » par la compagnie du Fil de l'Ancre

Mercredi 16 juin à 16h00

Ce spectacle à destination des tout petits met en scène une maison se souvenant de toutes les aventures, drôles, attachantes, étonnantes et amusantes, qui se sont déroulées entre ses murs. C'est un divertissement tout en douceur pour initier les plus jeunes à l'art de l'écoute. Mêlant comptines, marionnettes et contes, la maison enchantée saura entraîner parents et enfants sur le chemin merveilleux des histoires à partager.

De 6 mois à 3 ans

Sur inscription (nombre de places limité)

Cycle Hip-Hop

Du mardi 22 juin au samedi 10 juillet

Exposition « Une histoire du Hip Hop »

Le trio Spok'N Word nous expose sa collection personnelle de pochettes LP, d'affiches, de goodies Hip Hop... et d'un tas d'autres choses à découvrir sur cette période consacrée au style urbain.

Tout public, entrée libre et gratuite



Le mouvement hip-hop a donné lieu à de nombreuses manifestations

Conférence « My HIP HOP History » par Spok & Word

Vendredi 25 juin à 18h30

De la chronologie, des faits marquants, mais aussi de l'émotion, des souvenirs partagés... Une approche sensée et sensible d'un mouvement musical né en 1973 et qui a traversé puis bouleversé l'histoire de la musique.

Tout public, entrée libre et gratuite (dans la limite des places disponibles)

Ateliers danse Hip Hop Parent-Enfant par Art & Rythmes Hip Hop

Samedi 26 juin

Venez user la dance floor de la médiathèque en apprenant le b.a.-ba de la danse hip-hop.

Prévu pour un enfant et son parent (ou un parent et son enfant)

Deux créneaux: 14h00 ou 15h15

À partir de 8 ans, sur inscription (nombre de places limité)

concert

Et BIM!

Prévu pour la 11^e édition du festival « les Cultures Francophones », le groupe BIM n'a malheureusement pas pu se produire en raison du contexte sanitaire. Les mesures désormais assouplies permettent de programmer un concert un peu particulier le 1^{er} juillet prochain à l'Estran.

Ce groupe, composé de 7 musiciens-vocalistes, propose à travers ses chansons un mélange jouissif de mélodies traditionnelles, urbaines et électriques, sans abandonner pour autant



Le BIM a animé des ateliers « concert dessiné » avec une classe de CE2 et de 3^e à Marennes

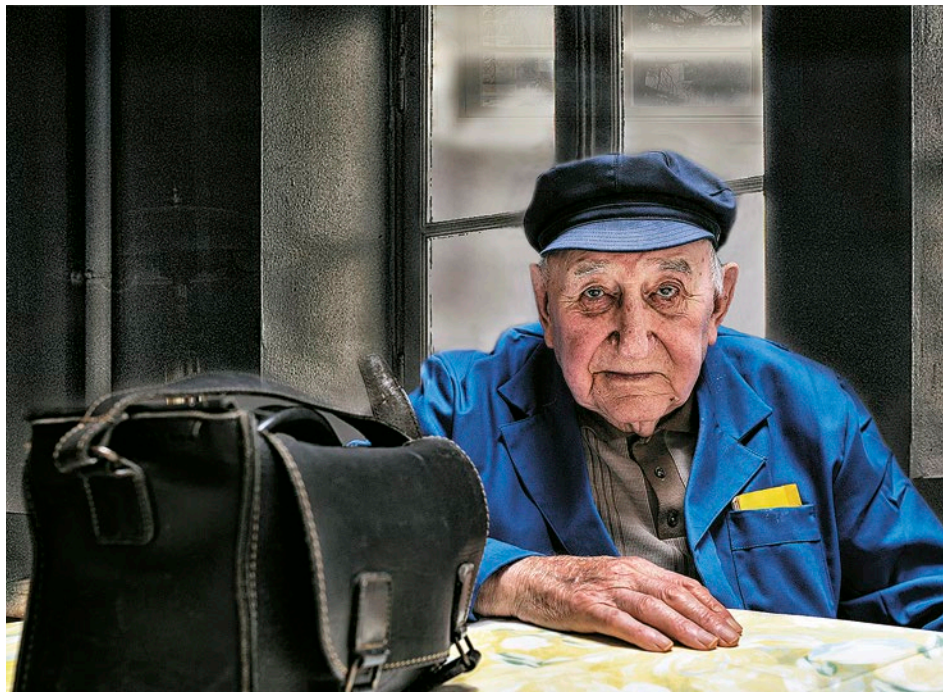
la puissance polyrythmique des percussions ni la ferveur des chants polyphoniques. Le BIM raconte à sa façon le continent africain tout en mettant en lumière la culture vodoun qui, au-delà des idées reçues, prône une attitude positive tournée vers la terre et les hommes. En résidences d'artistes depuis début mai, ils proposeront un concert dessiné de Fabien Toulmé, auteur de BD, le 1^{er} juillet à 20h30 à l'Estran. Fabien Toulmé et le BIM se vouent une admiration mutuelle. Ils étaient invités par l'Opéra de Lyon pour une performance de concert dessiné qui n'a finalement pas pu voir le jour comme prévu au printemps 2020. En préparant la 11^e édition du festival « Les cultures francophones » sur le thème de la BD, la Ville de Marennes-Hiers-Brouage a saisi l'opportunité de réunir ces talents à l'occasion de la résidence d'artistes de BIM.

Jeudi 1^{er} juillet 2021 à 20h30 à l'Estran / Durée 1h30 / Tarifs à préciser / Tous publics, conseillé à partir de 5 ans

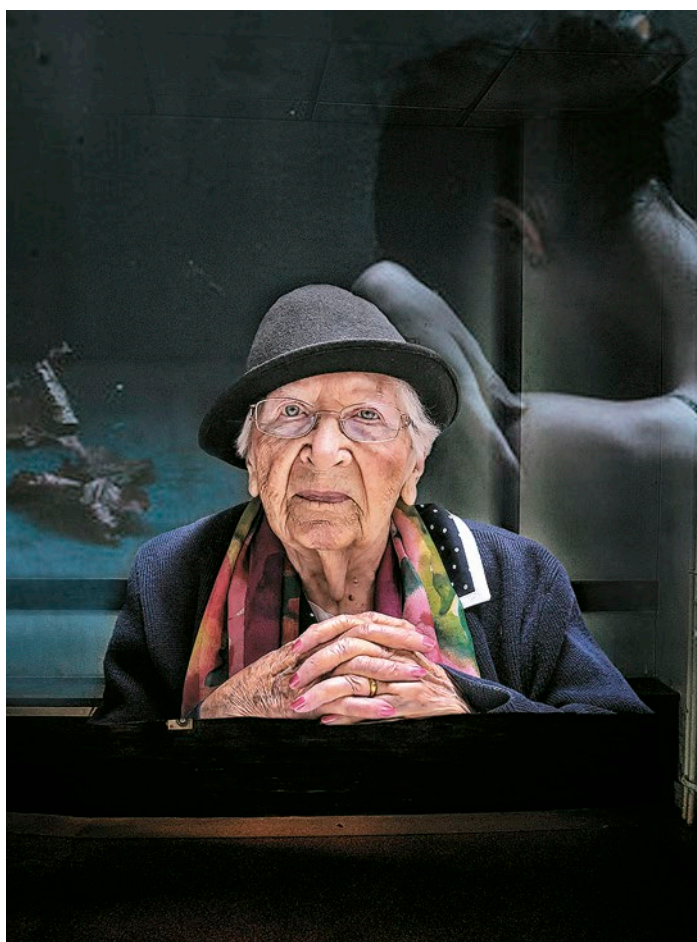
Le grand âge en lumière

Le CCAS de la commune organise un bel événement ce mois-ci grâce à Didier Carluccio, photographe du grand âge. Du 7 au 15 juin, il sera en résidence d'artiste pour photographier les personnes de plus de 60 ans qui le souhaitent dans la perspective d'une exposition. Une démarche humaniste et sociale, une expérience d'acceptation de soi, pour qui y participe.

Le hasard de la vie a amené Didier Carluccio a poussé les portes d'une maison de retraite il y a 28 ans et il s'y est attardé. « *Depuis, je pénètre ces lieux les uns après les autres: loin de me faire fuir, le grand âge me saisit et appelle mes images* », explique-t-il. « *Je ne cherche pas la peau lisse et laiteuse, la jambe fine et galbée, le sein rond. Mon regard se pose quand tout cela n'est plus, quand les années ont dépossédé l'homme de ses fards, qu'elles l'ont amené à la lisière de ses limites ou ce qui importe c'est la beauté de l'âme. Celle de l'expérience et de l'existence. Quand d'autres ne voient que la laideur et la tragédie: je vois la vie* ». C'est dans le cadre d'un appel à projets de la conférence des financements de la Charente Maritime que le CCAS a pu présenter cette démarche pour valoriser les métiers de la personne âgée, valoriser les aidants et changer de regard sur les



Là où d'autres ne verraient que laideur et tragédie, Didier Carluccio y voit la vie



personnes vieillissantes. « *La conférence des financements de la Charente Maritime a finalement retenu notre candidature et nous octroie une subvention pour réaliser ce projet qui tient à cœur au CCAS* », indique Mariane Luqué, adjointe à la vie sociale. « *Didier Carluccio va ainsi photographier les portraits de nos aînés, mais aussi des scènes de la vie courante au gré de visites dans les Ehpad, avec les aides à domicile, les bénévoles de l'atelier couture, de la banque alimentaire, mais aussi des rencontres au marché de Marennes avec la population et de toute personne qui souhaite que l'on porte sur elle un regard bienveillant par le prisme de l'objectif de Didier Caluccio. Cette démarche a pour objectif de changer le regard sur le grand-âge et sur les personnes qui prennent soin d'elles. Elle prendra la forme d'une exposition des photos prises pendant la résidence d'artiste et d'une exposition virtuelle. C'est une initiative enthousiasmante que nous nous réjouissons de réaliser et qui sera l'occasion de belles rencontres humaines* ». De rencontres humaines, il en est aussi question puisque le CCAS vise l'obtention du label « *ville amie des aînés* » qui encourage les collectivités à une prise en compte globale des enjeux liés au vieillissement de la population. Une dynamique qui permet de soutenir le vieillissement actif, entendu non pas en termes de productivité économique ou d'activité physique, mais plutôt en termes de participation à la citoyenneté.

Didier Carluccio réalisera des séances photo du 7 au 14 juin avec les personnes de plus de 60 ans qui le souhaitent. Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter Gwladys Souakri gwladys@ccas-marennes.fr / Tél: 05 86 57 0 10. Les photos seront ensuite vendues sur demande.